

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTRE DES MINES

**CINQUIEMES JOURNEES MINIERES
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO**

Projet élaboré par
la Cellule Technique de Coordination
et de Planification Minière
« **C.T.C.P.M.** »

Septembre 2006

1. CONTEXTE

La tenue des présentes assises se justifie par :

1. La nécessité d'évaluer l'application du nouveau Code Minier, quatre (04) ans après sa promulgation afin de constater les faiblesses éventuelles dans l'application dudit Code et de proposer des mesures correctives.
2. Le souci de trouver une réponse aux interrogations soulevées par les participants aux travaux du Séminaire de présentation et de consolidation des termes de référence du Plan Minier congolais, tenu du 27 au 30 mars 2006, en rapport avec l'application de la loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier.
3. L'examen des préoccupations soulevées lors de la première phase de la campagne de vulgarisation du Code Minier et ses mesures d'application, menée en 2004 et en 2005 dans les différentes Provinces.
4. L'analyse de la perception d'une partie de la population selon laquelle le Code Minier constitue, dans certaines de ses dispositions, le soubassement du pillage des substances minérales du pays.
5. La nécessité, dans le cadre de la bonne gouvernance, de faire le point sur l'application des principes de l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives « ITIE » dans l'industrie minière congolaise.

Ces Journées Minières connaîtront la participation notamment des :

- Délégués des Institutions et Organismes de l'Etat ;
- Représentants des Institutions Internationales (Banque Mondiale, PNUD, ...) ;
- Autorités des Entités Administratives Décentralisées ;
- Représentants de la Société Civile ;
- Délégués des Entreprises Minières et de Carrières publiques, d'économie mixte et privées ;
- Représentants des Régies Financières chargées de l'encadrement des recettes de l'Etat ;
- Représentants des Associations des groupements des Exploitants miniers artisanaux ;
- Représentants de la Chambre des Mines ;
- Représentants des Bureaux d'Etudes environnementales ;
- Mandataires en mines et carrières ;
- Représentants des organes de la Presse ;
- Représentants de l'Association de la Presse Minière et Economique du Congo « APREMIEC ».

2. ORGANISATION

- ❖ PHASE PREPARATOIRE
- ❖ PHASE EXECUTOIRE

PHASE PREPARATOIRE

❖ TACHES A MENER :

- Elaboration du programme des travaux des Journées Minières.
- Préparation des interventions de leurs Excellences :
 - Monsieur le Vice-Président de la République chargé de l'ECOFIN.
 - Monsieur le Ministre des Mines.
- Préparation de la documentation pour Experts appelés à travailler dans les Ateliers.
- Préparation des invitations et expédition.
- Location des salles des cérémonies et des travaux.
- Organisation des voyages, accueil et séjour des invités, intervenants et autres participants aux journées minières.
- Recherche de financement complémentaire.

❖ REPARTITION DES TACHES :

Cfr Composition du Comité Organisateur et Lettre n° 251/S.G.Mines/2006 du 20 juillet 2006 du Président du Comité Organisateur, adressée au Coordonnateur de la CTCPM.

PHASE EXECUTOIRE

❖ TACHES A EXECUTER

- Organisation des cérémonies d'ouverture et de clôture des journées minières ;
- Réponse aux interrogations soulevées lors de la Campagne de Vulgarisation menée à Kinshasa et dans les Provinces ;
- Affirmation du principe que le Code Minier est un instrument de promotion du secteur minier congolais et non un instrument de pillage des substances minérales de la RDC ;
- Supervision de déroulement des travaux en ateliers ;
- Elaboration du rapport final des journées minières ;
- Organisation du retour à leurs lieux de résidence des invités et participants vivant en dehors de Kinshasa ;
- Archivage de la documentation produite par les ateliers et diffusion des recommandations des journées minières.

❖ REPARTITION DES TACHES

Cfr Composition du Comité Organisateur

❖ THEMES DES ATELIERS

N.B. : Les thèmes devraient être choisis de manière à répondre aux préoccupations soulevées par le Public, les opérateurs miniers et de carrières en rapport avec l'argumentaire développé pour justifier la réforme de la Loi Minière.

Atelier n°1 : *Le Nouveau Code Minier et l'amélioration du bien-être économique, social et culturel des populations locales affectées par les projets miniers.*

- Répertoire des obligations et engagements des Sociétés minières et de carrières et évaluation de l'exécution de leur plan de développement durable en faveur des populations affectées par les projets miniers ou de carrières, au regard des EIE/PGEP approuvés (cfr. article 127 de l'annexe IX du Règlement Minier).
- Evaluation, par l'Administration des Mines, les ONGs locales et les Sociétés minières ou de carrières concernées, de l'exécution du Plan de Développement durable.
- Evaluation des activités soumises à l'approbation préalable de PAR, par l'Administration des Mines et les titulaires de droits miniers ou de carrières (cfr. article 203 du Code Minier et article 406 du Règlement Minier).
- Bilan de réalisation des projets communautaires financés par les droits superficiaires et la quotité de la redevance minière (cfr. articles 402 tiret 7 et 527 du Règlement Minier et article 242 du Code Minier).
- Liste des détenteurs des titres miniers et de carrières n'ayant pas présenté pour approbation leurs PAR, leurs EIE/PGEP. Actions entreprises par le Cadastre Minier en termes de sanctions à l'égard des détenteurs des titres miniers et de carrières qui n'ont pas produit la preuve de commencement des travaux (cfr. articles 387 et 389 du Règlement Minier).
- Liste des PAE approuvés et leur évaluation par l'Administration des Mines et les Sociétés minières ou de carrières concernées.
- Evaluation par l'Administration des Mines de l'exécution des obligations et engagements des propriétaires des Entités de traitement et de transformation en matière de protection de l'Environnement et de Plan de développement durable en faveur des populations locales.

- Evaluation par les ONGs de l'exécution de Plan de développement durable élaboré par les Entités de traitement et de transformation (cfr. l'arrêté Ministériel n° 175/CAB.MINES-HYDRO/01/2003 du 19 mai 2003 portant réglementation sur l'Entité de traitement ou de transformation des substances minérales, spécialement l'article 2, 5^{ème} tiret).
- Point sur la contribution de l'industrie minière à la réduction de la pauvreté.
- Le point sur l'autorisation spéciale d'achat des produits miniers artisanaux par les artistes agréés (cfr. articles 251 et 253 du Règlement Minier).

Atelier n°2 : *Le Nouveau Code Minier et la maximisation des recettes de l'Etat.*

- Impact du nouveau régime fiscal et de change sur le Budget de l'Etat et sur les agrégats macro-économiques.
- Evaluation par les Services d'assiette et des Régies Financières de la mobilisation des recettes douanières, fiscales et parafiscales du secteur des mines et de carrières, en dégagant les contraintes et propositions de solutions pour leur maximisation (Titre IX du Code Minier, titre XX, chapitres III et IV et article 511 du Règlement Minier).
- Lutte contre la fraude minière, voies et moyens préconisés et contraintes pour leur mise en pratique (cfr. article 12 du Règlement Minier).
- Répertoire des titres miniers et de carrières octroyés et indication des comptes de sûreté financière ouverts par les intéressés ainsi que les montants de la sûreté financière déjà versés (cfr. article 204 du Code Minier, articles 410 à 414 et l'annexe II du Règlement Minier).
- Installation du Guichet unique et évaluation des performances en termes de paiement des redevances pour services rendus à l'exportation (cfr. article 234 alinéa 3 du Code Minier et article 520 du Règlement Minier).

- Processus de KIMBERLEY : Evaluation de l'exécution du Processus et propositions d'amélioration des mesures d'application.
- Le point sur le programme de formation des évaluateurs congolais de diamant ;
- Le point sur l'exploitation et la commercialisation des substances minérales semi-précieuses.
- Mécanismes de contrôle de qualité des produits miniers à l'exportation : défaillances et propositions de mesures correctives.
- Le point sur l'organisation et le financement des marchés boursiers (cfr. article 128 du Code Minier et article 266 à 268 du Règlement Minier).
- Contrôles des transferts de fonds en faveur des Sociétés affiliées (cfr. article 265 du Code Minier et article 552 du Règlement Minier).
- Le point sur la circulation et la commercialisation des produits miniers ou de carrières (cfr. article 167 du Code Minier et article 217 du Règlement Minier).
- Situation des crédits d'impôts (cfr. article 243 du Code Minier).
- Le point sur la recherche minière et le développement des mines Situation des dépenses de recherches et de développement, engagées par les titulaires des droits miniers par rapport au régime douanier privilégié dont jouissent ces derniers (cfr. article 225 du Code Minier et articles 512 et 513 du Règlement Minier) ;
- Le point sur l'exportation des minerais à l'état brut pour traitement ou commercialisation à l'Etranger (cfr. article 85 alinéa 2 du Code Minier et articles 218 à 222 du Règlement Minier) ;
- Liste des Sociétés ayant bénéficié du régime douanier d'exception et le volume total des transactions ;
- Le point sur l'application des principes de l'ITIE, dans l'industrie minière.

Atelier n°3 : *Gestion du domaine minier*

- Le point sur les activités d'exploitation de la petite mine.
- Mise en place de nouvelles structures chargées de l'administration du nouveau Code Minier.
- Liste des titres miniers et des carrières en vigueur.
- Liste des droits miniers en instance de déchéance (cfr. article 196 alinéa 2 du Code Minier et article 561 du Règlement Minier).
- Liste des droits miniers et de carrières annulés (cfr. article 290 du Code Minier et article 563 du Règlement Minier).
- Liste des titulaires des droits miniers ou de carrières ayant produit des preuves de commencement des travaux de recherches ou des travaux de développement et de construction de la mine.
- Liste des droits miniers renoncés après leur validation.
- Liste des droits miniers et de carrières se trouvant dans le cas de force majeure (cfr. article 342 du Code Minier et article 83 à 89 du Règlement Minier).
- Liste des cas de force majeure refusés.
- Liste des droits miniers et de carrières prorogés pour persistance de cas de force majeure.
- Liste des droits miniers et de carrières soumis à l'appel d'offres (cfr. article 33 du Code Minier et articles 43 à 66 du Règlement Minier).
- Liste des titulaires des droits miniers ou de carrières n'ayant pas encore payé les droits superficiaires annuels par carré.
- Liste des Permis de Recherches octroyés à des Coopératives minières agréées (cfr. articles 234 à 237 du Règlement Minier).
- Liste des Droits miniers sous-contrat :
 - d'amodiation ;
 - de cession ;
 - d'option ;
 - d'association momentanée ou de partenariat divers.
- Commission de Validation des droits miniers et de carrières : bilan.

- Situation des droits miniers découlant des Conventions minières (cfr. article 340 du Code Minier).
- Situation des zones spéciales (cfr. articles 6, 279 et 282 du Code Minier et articles 3 à 6 du Règlement Minier).
- Le point sur les indemnités payées à ce jour aux ayants-droits qui ont été privés de la jouissance de leur sol du fait de l'occupation des terrains par les titulaires (cfr. article 281 du Code Minier et article 452 point e du Règlement Minier).
- Le point sur l'ouverture et la fermeture des Centres de recherches et d'exploitation (cfr. articles 481, 484 et 485 du Règlement Minier)
- Le point sur la tenue des Registres et des Rapports selon le type d'activités minières (cfr. articles 497 à 501 du Règlement Minier).
- Le point sur l'entreposage et l'archivage des échantillons de recherches et sur l'envoi des échantillons à l'étranger pour essais (cfr. articles 486 à 488 du Règlement Minier).
- Le point sur la circulaire de la Direction de Géologie déterminant la quantité et le volume des échantillons nécessaires pour analyses de chaque substance minérale trouvée sur le Territoire national (cfr. articles 22 à 23 du Règlement Minier).
- Le point sur la publication des consignes de sécurité et des Règlements Spéciaux en matière de sécurité, de l'hygiène et de la protection des travailleurs (cfr. articles 207 et 210 du Code Minier et articles 492 et 493 du Règlement minier).
- Le point sur la Réglementation Spéciale sur les produits explosifs (cfr. article 211 du Code Minier, article 494 et annexe XVI du Règlement Minier).
- Le point sur le régime de change et les garanties de l'Etat (cfr. Titre X du Code Minier).
- Les phases de réalisation du plan de consultation des populations affectées par le projet d'exploitation (cfr. articles 478 et 479 du Règlement Minier).

- Le point sur les activités des mandataires en mines et carrières (cfr. article 25 du Code Minier et articles 30 à 38 du Règlement Minier).
- Le point sur les activités des Bureaux d'Etudes environnementales (cfr. articles 418 à 429 du Règlement Minier).
- Le point sur la prospection des mines et des produits de carrières (cfr. articles 16 à 25 du Règlement Minier).

Atelier n°4 : Artisanat Minier et l'émergence de la classe moyenne congolaise.

- Le point sur les zones ouvertes à l'exploitation artisanale.
- Le point sur le régime fiscal et douanier applicable à l'exploitation artisanale (cfr. article 261 du Code Minier et article 537 du Règlement Minier).
- Le point sur le transport et la commercialisation et la transformation des produits d'exploitation artisanale (cfr. articles 115 et 116 du Code Minier et article 238 du Règlement Minier).
- Evaluation de l'encadrement de l'artisanat minier :
 - le cadre juridique pour la création des Coopératives minières (cfr. articles 234 à 237 du Règlement Minier) ;
 - le point sur les activités des Coopératives minières ;
 - le point sur les mesures d'encadrement technique (cfr. articles 232 et 233 du Règlement Minier) ;
 - l'encadrement financier : création d'un Fonds Minier ;
- Le point sur les stages de formation en techniques d'exploitation artisanale (cfr. article 233 du Règlement Minier).
- Propositions pour l'amélioration de l'encadrement de l'artisanat minier.
- Identification des entraves à l'émergence de la classe moyenne congolaise et propositions des mesures pour vaincre ces entraves.
- Identification des entraves à l'amélioration du bien-être économique et social des exploitants miniers artisanaux et propositions des mesures correctives.
- Le point sur les relations des négociants des substances minérales d'exploitation artisanale, avec l'Etat, les communautés locales et les comptoirs agréés (cfr. Arrêtés Ministériels portant réglementation des activités d'exploitation artisanale de différentes substances minérales).
- Le point sur les relations des comptoirs d'achat des substances minérales d'exploitation artisanale, avec l'Etat, les communautés locales et les négociants (cfr. Arrêtés Ministériels portant réglementation des activités d'exploitation artisanale de différentes substances minérales).

- Le point sur la constitution du fonds de réhabilitation des zones d'exploitation artisanale (cfr. article 417 et article 14 de l'annexe II du Règlement du Minier).
- Le point sur la déclaration de l'exploitant artisanal vis-à-vis des concessionnaires fonciers ou occupants du sol et des autorités locales et le point sur la déclaration de l'exploitant artisanal (cfr. article 1^{er} de l'Annexe V et Annexe VI du Règlement Minier).
- Le point sur l'exploitation de carrières pour les matériaux de construction à usage courant (cfr. articles 11, 109 et 133 du Code Minier et article 537 du Règlement Minier).
- Le point sur les carrières ouvertes pour les travaux d'utilité publique (cfr. article 90 du Règlement Minier).

-----0000-----

CALENDRIER DES TRAVAUX

Atelier n° 1 : Le nouveau Code Minier et l'amélioration du bien-être économique, social et culturel des populations affectées par les projets miniers.

Modérateur : Mr MUBAKE MUMEME, Professeur à l'UNIKIN

Rapporteurs : - Mr KUNKADI KANTU, Expert à la CTCPM

- Mr, Expert à la DPEM

1^{ère} Journée

11h⁰⁰-11h15' : Le point sur les obligations et engagements des Sociétés minières et de carrières vis-à-vis de l'Etat et des communautés locales.

Orateur : Le Directeur de la DPEM, Mr MUHINDO SONGE
LUYEYE Pascal.

11h15'-12h15' : Evaluation de l'exécution de leur Plan de développement durable en faveur des populations affectées par les projets miniers ou de carrières, au regard des EIE/PGEP approuvés.

Orateurs :

- 11h15'-11h30' : Le Représentant de la Société Anvil Mining
- 11h30'-11h45' : Le Représentant de la Société Malta Forrest
- 11h45'-12h⁰⁰ : Le Représentant de l'ONG/CENADEP dans la Province du Katanga, Mr Christian BWENDA.
- 12h⁰⁰-12h15' : Le Directeur de la DPEM, Mr MUHINDO SONGE LUYEYE Pascal.

12h15'-13h⁰⁰ : Débat

13h⁰⁰-14h⁰⁰ : Pause-Déjeuner

14h⁰⁰-15h⁰⁰: Bilan de réalisation des projets communautaires financés par les droits superficiaires et la quotité de la redevance minière.

Orateurs :

- 14h⁰⁰-14h15' : Le Coordonnateur-Général du SAESSCAM ou son délégué
- 14h15'-14h30' : Le Représentant de l'ONG/CENADEP à Tshikapa dans la Province du Kasai Occidental, Mr Hilaire BAKALUABO
- 14h30'-14h45' : Le Gouverneur de la Province du Katanga ou son délégué
- 14h45'-15h⁰⁰ : Le Représentant de l'ONG/CENADEP dans la Province du Katanga, Mr Christian BWENDA.

15h⁰⁰-15h45' : Débat

15h45'-16h15' : Pause-Café

16h15'-16h45' : Le point sur l'autorisation spéciale d'achat des produits miniers artisanaux par les artistes agréés.

Orateurs :

- 16h15'-16h30' : Le Chef de Division des Mines du Katanga
- 16h30'-16h45' : Le Représentant des artistes agréés.

16h45'-17h30' : Débat

17h30' : Fin de la journée

2^{ème} Journée

9h⁰⁰-10h⁰⁰ : Evaluation de l'exécution des obligations et engagements des propriétaires des Entités de traitement et de transformation en matière de protection de l'Environnement et de Plan de développement durable en faveur des populations locales.

Orateurs :

- 09h⁰⁰-09h15' : Le Directeur de la DPEM, Mr MUHINDO SONGE LUYEYE Pascal
- 09h15'-09h30' : Le Directeur Général FEZA Mining ou son Délégué
- 09h30'-09h45' : Le Directeur Général Congo Engeneering ou son délégué
- 09h45'-10h⁰⁰ : Le Représentant de l'ONG/CENADEP dans la Province du Katanga, Mr Christian BWENDA.

10h⁰⁰-11h30' : Evaluation des activités soumises à l'approbation préalable de PAR.

Orateurs :

- 10h⁰⁰-10h45' : Le Directeur de la DPEM, Mr MUHINDO SONGE LUYEYE Pascal
- 10h45'-11h⁰⁰ : Le Représentant de LEDYA SPRL
- 11h⁰⁰-11h15' : Le Représentant de Kwango Mines sprl
- 11h15'-11h30' : Le Représentant de l'ONG/CENADEP dans la Province du Maniema, Mr Paul KASONGO

11h30'-12h⁰⁰ : Pause-café

12h⁰⁰-13h⁰⁰ : Débat

13h⁰⁰-14h⁰⁰ : Pause-Déjeuner

14h⁰⁰-15h⁰⁰ : Le point sur la contribution de l'industrie minière à la réduction de la pauvreté.

Orateurs :

- 14h⁰⁰-14h30' : Le Représentant de la Chambre des Mines
- 14h30'-14h45' : Le Représentant BANRO
- 14h45'-15h15' : Le Représentant des ONGD
 - ONGD Maniema
 - ONGD Sud-Kivu

15h15'-15h45' : Débat

15h45'-16h15' : Pause-café

16h15'-16h45' : Le point sur la constitution du fonds de réhabilitation des zones d'exploitation artisanale.

Orateurs :

- 16h15'-16h30' : Le Directeur de la DPEM, Mr MUHINDO SONGE LUYEYE Pascal
- 16h30'-16h45' : Le Représentant des associations des exploitants artisanaux

16h45'-17h30' : Débat

17h30' : Fin de la Journée

Atelier n° 2 : Le nouveau Code Minier et la maximisation des recettes de l'Etat

Modérateur : L'Administrateur-Délégué Général de l'OFIDA ou son Représentant

Rapporteurs : - Mr MOKEMO NGAMOBA, Expert à la CTCPM
- Mr, Expert de l'Administration des Mines

1^{ère} Journée

11h⁰⁰-11h20' : Impact du nouveau régime fiscal et de change sur le Budget de l'Etat et sur les agrégats macro-économiques.

Orateur : Le Directeur Général de la DGRAD ou son délégué

11h20'-11h50' : Evaluation par les Services d'assiettes et des Régies Financières de la mobilisation des recettes fiscales et parafiscales du secteur minier, en dégagant les contraintes et propositions de solutions pour la maximisation de ces recettes.

Orateurs :

- 11h20'-11h35' : Le Directeur Général de la DGRAD ou son délégué :
 - Recettes administratives, domaniales, judiciaires et des participations
 - Situation des crédits d'impôts.
- 11h35'-11h50' : Le Directeur Général de la DGI ou son délégué :
 - Recettes fiscales.

11h50'-12h⁰⁰ : Installation du Guichet unique et évaluation des performances en termes de paiement des redevances pour services rendus à l'exportation.

Orateur : L'Administrateur Délégué Général de l'OFIDA
ou son délégué

12h⁰⁰-13h⁰⁰ : Débat

13h⁰⁰-14h⁰⁰ : Pause-Déjeuner

14h⁰⁰-14h15' : Le point sur l'application des principes de l'ITIE, dans l'industrie minière.

Orateur : Le Secrétaire Général au Plan

14h15'-14h45' : Le point sur le régime fiscal et douanier applicable aux activités des carrières.

Orateur : Le Président Administrateur-Délégué de la
CINAT ou son délégué

14h45'-15h45' : Débat

15h45'-16h15' : Pause-Café

16h15'-16h45' : - Le point sur les Sociétés ayant bénéficié du régime douanier d'exception et le volume total des transactions.

- Le point sur la circulation et la commercialisation des produits miniers ou de carrières.

Orateur : Le Directeur de la Direction des Mines, Mr
MUKUNA BAJIKA

16h45'-17h30' : Débat

17h30' : Fin de la Journée

2^{ème} journée

09h⁰⁰-09h45' : Le point sur l'exportation des minerais à l'état brut pour traitement ou commercialisation à l'étranger.

Orateurs :

- 09h⁰⁰-09h15' : Le Directeur de la Direction des Mines, Mr MUKUNA BAJIKA
- 09h15'-09h30' : L'Administrateur-Délégué Général de l'OCC ou son délégué
- 09h30'-09h45' : Un (1) des exportateurs de minerais à l'état brut : COMISA.

09h45'-10h30' : Lutte contre la fraude minière, voies et moyens préconisés et contraintes pour leur mise en pratique. Les infractions et pénalités en rapport avec les activités minières illicites.

Orateurs :

- 09h45'-10h⁰⁰ : Le Directeur de la Direction des Investigations, Mr MBUYI BAKEBA
- 10h⁰⁰-10h15' : Le Directeur-Chef du BCN-Interpol/RDC
- 10h15'-10h30' : Un Inspecteur provincial de la Police des Mines.

10h30'-11h30' : Débat

11h30'-12h⁰⁰ : Pause-café

12h⁰⁰-12h30' :

- Le processus de KIMBERLEY : Evaluation de l'exécution du Processus et propositions d'amélioration des mesures d'application.
- Le point sur le programme de formation des évaluateurs congolais de diamant ;
- Le point sur la commercialisation des substances minérales semi-précieuses.

Orateur : L'Administrateur-Délégué Général du CEEC ou son Représentant

12h30'-13h⁰⁰ : Mécanismes de contrôle de qualité des produits miniers à l'exportation : défaillances et propositions de mesures correctives.

Orateurs :

- 12h30'-12h45' : L'Administrateur-Délégué Général de l'OCC ou son Représentant
- 12h45'-13h⁰⁰ : un (1) des Laboratoires d'analyses agréés.

13h⁰⁰-14h⁰⁰ : Pause-Déjeuner

14h⁰⁰-14h45' : Débat

14h45'-15h⁰⁰ : Contrôles des transferts de fonds en faveur des Sociétés affiliées.

Orateur : Le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ou son Délégué

15h⁰⁰-15h45' : Le point sur la recherche minière et le développement des mines.

Orateurs :

- 15h⁰⁰-15h15' : Le Directeur de la Direction de Géologie, Mr MPOYI MUTOMBO
- 15h15'-15h30' : Le Chef de Département de la Géologie à la Faculté des Sciences de l'UNILU.
- 15h30'-15h45' : Le Chef de Département de Métallurgie à la Faculté Polytechnique de l'UNILU.

15h45'-16h15' : Pause-café

- 16h15'-16h30' : Le Directeur Général du CRGM

16h30'-16h45' : Le point sur les titres miniers et des carrières octroyés et indication des comptes de sûreté financière ouverts par les intéressés ainsi que les montants de la sûreté financière déjà versés

Orateur : Le Directeur de la DPEM, Mr MUHINDO
SONGE LUYEYE Pascal

16h45'-17h30' : Débat

17h30' : Fin de la Journée

Atelier n° 3 : Gestion du Domaine minier

Modérateur : Mr KANDA NKULA, Directeur Scientifique au CRGM

Rapporteurs : - Mr KAMBAKAMBA KAVULIWA, Expert à la CTCPM

- Mr, Expert au CAMI

1^{ère} Journée

11h⁰⁰-11h45' :

- Le point sur les droits miniers et de carrières :
 - titres miniers et des carrières en vigueur.
 - droits miniers en instance de déchéance.
 - droits miniers et de carrières annulés.
 - titulaires des droits miniers ou de carrières ayant produit des preuves de commencement des travaux de recherches ou des travaux de développement et de construction de la mine.
 - droits miniers renoncés après leur validation.
 - droits miniers et de carrières se trouvant dans le cas de force majeure.
 - cas de force majeure agréés ou refusés.
 - droits miniers et de carrières prorogés pour persistance de cas de force majeure.
 - droits miniers et de carrières soumis à l'appel d'offres.
 - titulaires des droits miniers ou de carrières n'ayant pas encore payé les droits superficiaires annuels par carré.
 - Permis de Recherches octroyés à des Coopératives minières agréées.
 - détenteurs des titres miniers et de carrières n'ayant pas présenté pour approbation leurs PAR, leurs EIE/PGEP.
 - Actions entreprises en termes de sanctions à l'égard des détenteurs des titres miniers et de carrières qui n'ont pas produit la preuve de commencement des travaux.
 - Droits miniers sous-contrat :
 - ❖ d'amodiation ;

- ❖ de cession ;
- ❖ d'option ;
- ❖ d'association momentanée ou de partenariat divers.

- Situation des zones spéciales.
- Situation des droits miniers découlant des Conventions minières.

Orateur : Le Directeur Général du CAMI ou son délégué

- 11h45'-12h⁰⁰ : - Le point sur l'ouverture et la fermeture des Centres de recherches et d'exploitation.
- Le point sur les indemnités payées à ce jour aux ayants- droits qui ont été privés de la jouissance de leur sol du fait de l'occupation des terrains par les titulaires.

Orateur : Le Directeur de la Direction des Mines, Mr
MUKUNA BAJIKA

12h⁰⁰-12h15' :

- Le point sur l'entreposage et l'archivage des échantillons de recherches et sur l'envoi des échantillons à l'étranger pour essais.
- Le point sur la circulaire de la Direction de Géologie déterminant la quantité et le volume des échantillons nécessaires pour analyses de chaque substance minérale trouvée sur le Territoire national.

Orateur : Le Directeur de la Direction de Géologie, Mr
MPOYI MUTOMBO

12h15'-13h⁰⁰ : Débat

13h⁰⁰-14h⁰⁰ : Pause-déjeuner

14h⁰⁰-14h45' : suite débat

14h45'-15h⁰⁰ : Commission de Validation des droits miniers et de carrières : bilan.

Orateur : Le Président de la Commission de validation,
Prof. BALANDA MIKWEM

15h⁰⁰-15h15' : Mise en place de nouvelles structures chargées de l'administration du nouveau Code Minier.

Orateur : Le Secrétaire Général des Mines ou son délégué

15h15'-15h45' : Débat

15h45'-16h15' : Pause-Café

16h15'-16h45' : Phases de réalisation du plan de consultation des populations affectées par le projet d'exploitation : cas de l'Entreprise Tenke-Fungurume Mining.

Orateur : Le Directeur Général de Tenke-Fungurume
Mining

16h45'-17h30' : Débat

17h30' : Fin de la Journée

2^{ème} Journée

09h⁰⁰-09h45' :

- Le point sur la tenue des Registres et des Rapports selon le type d'activités minières ou de carrières.
- Le point sur la publication des consignes de sécurité et des Règlements spéciaux en matière de sécurité, de l'hygiène et de la protection des travailleurs.
- Le point sur la Réglementation Spéciale sur les produits explosifs.

Orateur : Le Directeur de la Direction des Mines, Mr
MUKUNA BAJIKA

09h45'-10h30' : Débat

10h30'-11h⁰⁰ : Le point sur les activités d'exploitation de la petite mine.

Orateur : Le Coordonnateur Général du SAESSCAM ou
son délégué

11h⁰⁰-11h30' : Débat

11h30'-12h⁰⁰ : Pause-café

12h⁰⁰-12h30' : Le point sur le régime de change et les garanties de
l'Etat.

Orateur : Le Gouverneur de la Banque Centrale du
Congo ou son Délégué

12h30'-13h⁰⁰ : Débat

13h⁰⁰-14h⁰⁰ : Pause-Déjeuner

14h⁰⁰-14h30' : Le point sur les activités des mandataires en mines.

Orateur : Un (1) des Mandataires en mines, Mr LWANYI
SAMPU

14h30'-15h⁰⁰ : Le point sur les activités des Bureaux d'Études
environnementales.

Orateur : Un (1) des Responsables des Bureaux d'Études
Environnementales, Mr Bertin KONGOLO
(Congo Environment and Mining Consulting)

15h⁰⁰-15h45' : Débat

15h45'-16h15' : Pause-Café

16h15'-16h45' : Le point sur la prospection des mines et des produits de
carrières.

Orateur : Le Directeur de la Direction de Géologie, Mr
MPOYI MUTOMBO

16h45'-17h30' : Débat

17h30' : Fin de la Journée

Atelier n° 4 : Artisanat minier et l'émergence de la classe moyenne congolaise.

Modérateur : Le Secrétaire Exécutif du COPIREP ou son délégué

Rapporteurs : - Mr LUABA KABONGO, Expert à la CTCPM

- Mr, Expert au SAESSCAM

1^{ère} Journée

11h⁰⁰-11h15' : Le point sur les zones ouvertes à l'exploitation artisanale.

Orateur : Le Directeur de la Direction de Géologie, Mr
MPOYI MUTOMBO

11h15'-11h30' : Le point sur le transport et la commercialisation des produits d'exploitation artisanale.

Orateurs :

- 11h15'-11h30' : Le Directeur de la Direction des Mines, Mr MUKUNA BAJIKA
- 11h30'-11h45' : Le Président de l'EMAK ou son délégué
- 11h45'-12h⁰⁰ : Le Président de la FECODI ou son délégué
- 12h⁰⁰-12h15' : Le Représentant des associations des exploitants artisanaux du Kivu

12h15'-13h⁰⁰ : Débat

13h⁰⁰ – 14h⁰⁰ : Pause-Déjeuner

14h⁰⁰-14h15' : Le Point sur le régime fiscal et douanier applicable à l'exploitation artisanale.

Orateur : Le Directeur Général de la DGRAD ou son délégué

14h15'-14h45' : Identification des entraves à l'émergence de la classe moyenne congolaise et propositions des mesures pour vaincre ces entraves.

Orateurs :

- 14h15'-14h30' : Le Coordonnateur Général du SAESSCAM ou son délégué.
- 14h30'-14h45' : Le Représentant d'une Coopérative minière agréée.

14h45'-15h45' : Le point sur la transformation des produits d'exploitation artisanale.

Orateurs :

- 14h45'-15h⁰⁰ : Le Représentant des Associations des exploitants artisanaux de l'or
- 15h⁰⁰-15h15' : Le Représentant des Associations des exploitants artisanaux du diamant
- 15h15'-15h30' : Le Représentant des Associations des exploitants artisanaux de l'hétérogénite
- 15h30'-15h45' : Le Représentant des Associations des exploitants artisanaux des roches ornementales.

15h45'-16h15' : Pause-Café

16h15'-17h30' : Débat

17h30' : Fin de la Journée

2^{ème} Journée

09h⁰⁰-09h45' : Evaluation de l'encadrement de l'artisanat minier :

- le cadre juridique pour la création des Coopératives minières ;
- le point sur les activités des Coopératives minières ;
- le point sur les mesures d'encadrement technique ;
- l'encadrement financier : création d'un Fonds Minier ;
- Les propositions pour l'amélioration de l'encadrement de l'artisanat minier.

Orateur : Le Coordonnateur Général du SAESSCAM ou son délégué

09h45'-10h⁰⁰ : Le point sur les stages de formation en techniques d'exploitation artisanale.

Orateur : Le Coordonnateur de la CTCPM, Mr KASANDA-NGOY

10h⁰⁰-10h45' : Débat

10h45'-11h⁰⁰ : Le point sur l'organisation et le financement des marchés boursiers.

Orateur : Le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ou son délégué

11h⁰⁰-11h30' : Débat

11h30'-12h⁰⁰ : Pause-café

12h⁰⁰-12h30' : Identification des entraves à l'amélioration du bien-être économique et social des exploitants miniers artisanaux et propositions des mesures correctives.

Orateur : Un (1) Représentant des Associations des Exploitants artisanaux.

12h30'-13h⁰⁰ : Le point sur les relations des négociants des substances minérales d'exploitation artisanale, avec l'Etat, les communautés locales et les comptoirs agréés.

Orateur : Un (1) des Représentants des Associations des Négociants.

13h⁰⁰-14h⁰⁰ : Pause-Déjeuner

14h⁰⁰-14h30' : Le point sur les relations des comptoirs d'achat des substances minérales d'exploitation artisanale, avec l'Etat, les communautés locales et les négociants.

Orateur : Un (1) des Représentants des Associations des Comptoirs agréés.

14h30'-15h15' : Débat

15h15'-15h45' : Le point sur l'engagement de l'exploitant artisanal vis-à-vis des concessionnaires fonciers ou occupants du sol et des autorités locales.

Orateur : Un (1) des Chefs de Division provinciale des Mines

15h45'-16h15' : Pause-Café

16h15'-16h45' :

- Le point sur l'exploitation artisanale de carrières pour matériaux de construction à usage courant en République Démocratique du Congo.
- Le point sur la déclaration de l'exploitant artisanal.

Orateur : Le Chef de Division provinciale des Mines de la Province de l'Equateur

16h45'-17h30' : Débat

17h30' : Fin de la Journée

LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

A. PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Conseiller chargé des Mines au Collège Economique et Financier : 1

B. VICE-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Conseiller chargé des Mines au Cabinet du Vice-Président de la République en charge de la Commission Economique et Financière : 1

S/TOTAL : 2

C. ASSEMBLEE NATIONALE

- Un Membre de la Commission Economico-Financière : 1

S/TOTAL : 1

D. EXPERTS DU GOUVERNEMENT

1. Ministère de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité : 2
2. Ministère du Plan : 2
3. Ministère des Finances : 2
4. Ministère du Budget : 1
5. Ministère de l'Economie : 1
6. Ministère de l'Industrie, Petites et Moyennes Entreprises : 1
7. Ministère de l'Energie : 1
8. Ministère du Commerce Extérieur : 1
9. Ministère de l'Environnement : 1
10. Ministère des Affaires Foncières : 2
11. Ministère du Développement Rural : 1
12. Ministère de la Culture et Arts : 1
13. Ministère du Travail et Prévoyance Sociale : 1

S/TOTAL : 17

E. AUTRES INSTITUTIONS PUBLIQUES

14. a. Entités Administratives Décentralisées
 - Les Conseillers chargés des Mines aux Gouvernorats des Provinces : 11
15. b. Inspection Générale de la Police
 - Inspections provinciales/Police des Mines : 10
16. c. Parquet Général de la République : 1
17. d. Etat Major Général des FARDC : 1

S/TOTAL : 23

F. BANQUE CENTRALE DU CONGO

18. Experts de la Banque Centrale du Congo : 2
S/TOTAL : 2

G. ORGANISMES INTERNATIONAUX

19. Banque Mondiale : 1
 20. PNUD : 1
 21. UNION EUROPEENNE : 1
S/TOTAL : 3

H. MINISTERE DES MINES

22. Les Ministres des Mines honoraires jadis impliqués
 dans la révision du Code Minier : 5
 23. Les Secrétaires Généraux des Mines honoraires : 5
S/TOTAL : 10

I. CABINET, ADMINISTRATION ET SERVICES SPECIALISES DU MINISTERE DES MINES

24. Conseillers au Cabinet du Ministre des Mines : 4
 25. Directeurs 5 + Experts 2 + Chefs de Division
 Provinciale des Mines 11 : 18
 26. CTCPM : Experts : 10
 27. CAMI : Experts : 4
 28. SAESSCAM : Experts : 4
S/TOTAL : 40

J. ORGANISMES ET ENTREPRISES PUBLICS

29. Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises Publiques
 (COPIREP) : 1
 • Expert
 30. Centre d'Évaluation, d'Expertise et de Certification des
 Substances Minérales Précieuses (CEEC) : 2
 • Experts
 31. Direction Générale des Impôts (DGI) : 2
 • Experts
 32. Office des Douanes et Accises (OFIDA) : 2
 • Experts
 33. Direction Générale des Recettes Administratives,
 Domaniales et des Participations (DGRAD) : 2

	• Experts	
34.	Office Congolais de Contrôle (OCC)	: 1
	• Expert	
35.	Centre des Recherches Géologiques et Minières (CRGM)	: 2
	• Experts	
36.	Centre des Recherches et d'Etudes Nucléaires de Kinshasa (CRENK)	: 1
	• Expert	
37.	Société Nationale d'Electricité (SNEL)	: 1
	• Expert	
38.	Université de Kinshasa	: 1
	• Expert	
39.	Université de Lubumbashi	: 2
	• Experts	
40.	Université de Kisangani	: 1
	• Expert	
41.	Facultés Catholiques de Kinshasa	: 1
	• Expert	
42.	Université Protestante du Congo	: 1
	• Expert	
43.	OGEFREM	: 1
	• Expert	
44.	ONATRA	: 1
	• Expert	
45.	SNCC	: 1
	• Expert	
46.	SONAS	: 1
	• Expert	
47.	SOSIDER	: 1
	• Expert	
48.	Commission de Validation des droits miniers et de carrières	: 1
	• Expert	
49.	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI)	: 1
	• Expert	
50.	Commission Nationale de l'Energie (CNE)	: 1
	• Expert	
51.	Office National de l'Emploi (ONEM)	: 1
	• Expert	
52.	Institut National de Sécurité Sociale (INSS)	: 1
	• Expert	

53.	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)	: 1
	• Expert	
54.	Conseil Supérieur de Portefeuille (CSP)	: 1
	• Expert	
55.	Programme National Multisectoriel de Lutte contre le SIDA (PNMLS)	: 1
	• Expert	
56.	AFRIDEX	: 1
	• Expert	
57.	REGIDESO	: 1
	• Expert	
58.	Direction Générale de Migration (DGM)	: 1
	• Expert	
	S/TOTAL	: 36

K. ENTREPRISES MINIERES

59.	GECAMINES	: 2
	• Experts	
60.	MIBA	: 2
	• Experts	
61.	Congo-Etain	: 1
	• Expert	
62.	SAKIMA	: 1
	• Expert	
63.	EMAXON	: 1
	• Expert	
64.	DE BEERS DRC EXPLORATION	: 1
	• Expert	
65.	Entreprise Minière de Kisenge Manganèse	: 1
	• Expert	
66.	Office des Mines d'Or de Kilo Moto	: 1
	• Expert	
67.	Kingamiambo Musonoi Tailings	: 1
	• Expert	
68.	Entreprise Générale Malta Forrest (EGMF)	: 1
	• Expert	
69.	Société de Développement Industriel et Minier du Congo	: 1
	• Expert	
70.	Compagnie Minière de Sakania	: 1
	• Expert	
71.	BORGAKIM Mining sprl	: 1
	• Expert	

72.	Tenke-Fungurume Mining sarl	: 1
	• Expert	
73.	FEZA Mining	: 1
	• Expert	
74.	Anvil Mining	: 1
	• Expert	
75.	BHP BILLITON WOLD EXPLORATION	: 1
	• Expert	
76.	ANMERCOSA EXPLORATION CONGO	: 1
	• Expert	
77.	CONGO ENGINEERING	: 1
	• Expert	
78.	SOCIETE MINIERE LEDYA sprl	: 1
	• Expert	
79.	KWANGO MINES sprl	: 1
	• Expert	
80.	BANRO CONGO MINING	: 1
	• Expert	
81.	CHEMAF	: 1
	• Expert	
82.	RUASHI MINING	: 1
	• Expert	
83.	ONG GLOBAL WITNESS	: 1
	• Expert	
	S/TOTAL	: 27

L. ENTREPRISES DE CARRIERES ET CIMENTERIES

84.	CARRIGRES	: 1
	• Expert	
85.	SAFRICAS	: 1
	• Expert	
86.	Cimenterie Nationale	: 1
	• Expert	
87.	Cimenterie de Lukala	: 1
	• Expert	
	S/TOTAL	: 4

M. ASSOCIATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES

88.	Fédération des Entreprises du Congo	: 1
	• Expert	
89.	Coopérative Minière Kilimo Kua Maadini (CMKK)	: 1
	• Expert	
90.	Fédération Congolaise des Diamantaires (FECODI)	: 1
	• Expert	
91.	Chambre des Mines	: 1
	• Expert	
92.	LICOF	: 1
	• Expert	
93.	RECOF	: 1
	• Expert	
94.	EMAK	: 2
	• Experts	
95.	ASSEMIPEC	: 2
	• Experts	
96.	Fédération Congolaise des Négociants	: 1
	• Expert	
97.	APREMIEC	: 6
	• Experts	
98.	CENADEP	: 6
	• Experts	
99.	CODEMBAC	: 1
	• Expert	
100.	CEMIC	: 1
	• Expert	
101.	BICOTIM	: 1
	• Expert	
102.	EMCS	: 1
	• Expert	
103.	Mandataires en mines et carrières	: 8
	• Experts	
104.	ONG GEOPOLIS MAGAZINE	: 2
	• Experts	

S/TOTAL : 37

**N. LABORATOIRES D'ANALYSES DES SUBSTANCES
MINERALES**

105. Labo-Lubumbashi	: 1
• Expert	
106. Asic-Congo	: 1
• Expert	
107. Robinson International Afrique	: 1
• Expert	

S/TOTAL : 3

O. BANQUES

108. Banque Commerciale du Congo (BCDC)	: 1
• Expert	
109. RAW BANK	: 1
• Expert	
110. Banque Internationale des Crédits (BIC)	: 1
• Expert	
111. Banque Internationale pour l'Afrique au Congo (BIAC)	: 1
• Expert	
112. STANBIC	: 1
• Expert	

S/TOTAL : 5

P. INDEPENDANTS : 8

- Experts

Q. PERSONNALITES DU MONDE MINIER : 5

- Anciens Directeurs Généraux du CAMI : 2
- Anciens Directeurs Généraux de CEEC : 3

S/TOTAL : 5

TOTAL : 223

-----oo00oo-----

Atelier n° 1 : Le nouveau Code Minier et l'amélioration du bien-être économique, social et culturel des populations affectées par les projets miniers.

Modérateur : Mr MUBAKE MUMEME, Professeur à l'UNIKIN

Rapporteurs : - Mr KUNKADI KANTU, Expert à la CTCPM

- Mr, Expert à la DPEM

Membres

1. Mr MUTUTOLO KAMBALE KABILA, Ministre des Mines honoraire
2. Mr NGONGO SULUBIKA, Secrétaire Général des Mines honoraire
3. Mr MAMBE, Secrétaire Général des Mines honoraire
4. Mr, Conseiller au Cabinet du Ministre des Mines
5. Mr....., Expert au Ministère de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité
6. Mr....., Expert au Ministère du Plan
7. Mr....., Expert au Ministère de l'Economie Nationale
8. Mr....., Expert au Ministère de l'Energie
9. Mr....., Expert au Ministère de l'Environnement
10. Mr....., Expert au Ministère du Développement Rural
11. Mr....., Expert au PNUD
12. Mr MUHINDO SONGE, Directeur de la Direction chargée de la Protection Environnementale Minière
13. Mr, Expert à l'Administration des Mines
14. Mr, Chef de Division Provinciale des Mines/Kasaï Oc.
15. Mr, Chef de Division Provinciale des Mines/Maniema
16. Mr, Expert à la CTCPM
17. Mr, Expert à la CTCPM
18. Mr....., Expert à la DGRAD
19. Mr....., Expert au Centre de Recherches et d'Etudes Nucléaires de Kinshasa « CRENK »
20. Mr....., Expert à l'UNIKIN
21. Mr....., Expert aux Facultés Catholiques de Kinshasa
22. Mr....., Expert à la Commission Nationale d'Energie « CNE »
23. Mr....., Expert à l'Institut National de Sécurité Sociale « INSS »
24. Mr....., Expert au PNMLS
25. Mr....., Expert à l'Entreprise Générale Malta Forrest
26. Mr....., Expert à la Société FEZA Mining
27. Mr....., Expert la Société Anvil Mining
28. Mr....., Expert la Société Congo Engeneering
29. Mr Faustin MBWILA, Expert à la Société Minière LEDYA sprl

30. Mr....., Expert à la Société Kwango Mines sprl
 31. Mr....., Expert à la Société BANRO Congo Mining
 32. Mr BOOTO Patrice, Journaliste, membre de l'Association de la Presse Minière et Economique du Congo « APREMIEC »
 33. Mr KALALA TSHIMAKINDA, Journaliste, membre de l'Association de la Presse Minière et Economique du Congo « APREMIEC »
 34. Mr Christian BWENDA, Expert au CENADEP/Province du Katanga
 35. Mr Hilaire BAKALUABO, Expert au CENADEP/Tshikapa/Province du Kasai-Occidental
 36. Mr Bertin KONGOLO, Expert de Congo Environment and Mining Consulting «CEMIC»
 37. Mr Janvier KABONWA, Expert du BICOTIM
 38. Mr François NZEKUYE, Expert de EMCS
 39. Mr....., Mandataire en mines et carrières
 40. Mr....., Mandataire en mines et carrières
 41. Mr....., Expert Indépendant
 42. Mr....., Expert Indépendant
 43. Mr Jean Luc MUALU, Expert à l'ONG Géopolis Magazine
- Sous/total= 43**

Atelier n° 2 : Le nouveau Code Minier et la maximisation des recettes de l'Etat

Modérateur : L'Administrateur-Délégué Général de l'OFIDA ou son
Représentant

Rapporteurs : - Mr MOKEMO NGAMOBA, Expert à la CTCPM

- Mr, Expert de l'Administration des Mines

Membres

1. Mr....., Membre de la Commission Economique et Financière de l'Assemblée Nationale
2. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Cabinet du Vice-Président de la République en charge de la Commission Economique et Financière
3. Mr DIOMI NDONGALA, Ministre des Mines honoraire
4. Mr LONGANGE, Secrétaire Général des Mines honoraire
5. Mr....., Expert au Ministère des Finances
6. Mr....., Expert au Ministère du Budget
7. Mr....., Expert au Ministère du Commerce Extérieur
8. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Katanga
9. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Nord-Kivu
10. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Kasaï-Occidental
11. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Bandundu
12. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Equateur
13. Mr....., Expert à la Banque Centrale du Congo « BCC »
14. Mr....., Expert à la Banque Mondiale
15. Mr, Conseiller au Cabinet du Ministre des Mines
16. Mr MUKUNA BAJIKA, Directeur de la Direction des Mines
17. Mr MBUYI BAKEBA, Directeur de la Direction des investigations
18. Mr....., Expert à l'Administration des Mines
19. Mr LULENDO LUKOLA, Chef de Division provinciale des Mines/Bas-Congo
20. Mr BOULU, Chef de Division provinciale des Mines/Kinshasa
21. Mr NDIMUBAZI NGORоба, Chef de Division provinciale des Mines/Nord-Kivu
22. Mr IDUMA Lucien, Chef de Division provinciale des Mines/Equateur

23. Mr, Expert à la CTCPM
 24. Mr, Expert au CAMI
 25. Mr, Expert au SAESSCAM
 26. Mr....., Expert au COPIREP
 27. Mr....., Expert au CEEC
 28. Mr....., Expert à la Direction Générale des Impôts « DGI »
 29. Mr....., Expert à l'OFIDA
 30. Mr....., Expert à la DGRAD
 31. Mr....., Expert à l'OCC
 32. Mr....., Expert au CRGM
 33. Mr....., Expert à l'UNILU
 34. Mr....., Expert à l'UNILU
 35. Mr....., Expert à l'ONATRA
 36. Mr....., Expert à la SNCC
 37. Mr....., Expert à l'ANAPI
 38. Mr....., Expert au Conseil Supérieur du Portefeuille
 39. Mr....., Expert à la Société De Beers DRC Exploration
 40. Mr....., Expert à la Société des Mines d'or de Kisenge
« MDDK »
 41. Mr....., Expert à la Société Kingamiambo Musonoi Tailings
 42. Mr....., Expert à la Compagnie Minière de Sakania
« COMISA »
 43. Mr....., Expert à la Société BORGAKIM Mining sprl
 44. Mr....., Expert à la Société BHP Billiton Wold Exploration
 45. Mr....., Expert à la Société ANMERCOSA Exploration Congo
 46. Mr....., Expert à la Société CARRIGRES
 47. Mr....., Expert à la Société SAFRICAS
 48. Mr....., Expert à la Cimenterie Nationale « CINAT »
 49. Mr....., Expert à la Cimenterie de Lukala « CILU »
 50. Mr....., Expert à l'ONG LICOF
 51. Mr....., Expert à l'ONG Global Withness
 52. Mr....., Expert à l'ONG RECOF
 53. Mr....., Expert, membre d'ASSEMIPEC
 54. Mr OGOBANI André, Journaliste membre de l'Association de la Presse
Minière et Economique du Congo « APREMIEC »
 55. Mr....., Expert au CENADEP
 56. Mr....., Mandataire en mines et carrières
 57. Mr....., Mandataire en mines et carrières
 58. Mr....., Expert au Labo-Lubumbashi
 59. Mr....., Expert à la Société Robinson International Afrique
 60. Mr....., Expert Indépendant
 61. Mr....., Expert Indépendant
 62. Mr MAKANZU MATIKU, Ancien Directeur Général du CEEC
- Sous/Total.....= 62**

Atelier n° 3 : Gestion du Domaine minier

Modérateur : Mr KANDA NKULA, Directeur Scientifique au CRGM

Rapporteurs : - Mr KAMBAKAMBA KAVULIWA, Expert à la CTCPM

- Mr, Expert au CAMI

Membres

1. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Collège Economique et Financier au Cabinet du Président de la République
2. Mr TUMAWAKU BAWANGAMIO, Ministre des Mines honoraire
3. Mr MBAKA KAWAYA, Vice-Ministre des Mines honoraire
4. Mr LWANYI SAMPU, Secrétaire Général des Mines honoraire
5. Mr....., Expert au Ministère des Affaires Foncières
6. Mr....., Expert au Ministère du Travail et Prévoyance Sociale
7. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province du Bas-Congo
8. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province du Bandundu
9. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province de l'Equateur
10. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province Orientale
11. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province du Nord-Kivu
12. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province du Sud-Kivu
13. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province du Maniema
14. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province du Katanga
15. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province du Kasai-Occidental
16. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la Province du Kasai-Oriental
17. Mr....., Conseiller chargé des Mines au Gouvernorat de la ville Province de Kinshasa
18. Mr....., Expert au Parquet Général de la République
19. Mr....., Expert à l'Etat Major Général des FARDC
20. Mr, Conseiller au Cabinet du Ministre des Mines
21. Mr MPOYI MUTOMBO, Directeur de la Direction de la Géologie
22. Mr MUKAZ, Chef de Division provinciale des Mines/Katanga
23. Mr MUAMBA KAKANDA, Chef de Division provinciale des Mines/Kasai-Oriental

24. Mr LIETE TUTA, Chef de Division provinciale des Mines/Province-Orientale
 25. Mr, Expert à la CTCPM
 26. Mr, Expert à la CTCPM
 27. Mr Jean Félix MUPANDE, Directeur Général du CAMI
 28. Mr....., Expert au CAMI
 29. Mr....., Expert au CRGM
 30. Mr....., Expert à la Société Nationale d'Electricité « SNEL »
 31. Mr....., Expert à la SOSIDER
 32. Mr....., Expert à la Commission de validation des droits
miniers et de carrières
 33. Mr....., Expert à l'Institut Congolais pour la Conservation de
la Nature « ICCN »
 34. Mr....., Expert à l'AFRIDEX
 35. Mr....., Expert à la REGIDESO
 36. Mr....., Expert à la Direction Générale de Migration « DGM »
 37. Mr....., Expert à la GECAMINES
 38. Mr....., Expert à la GECAMINES
 39. Mr....., Expert à la MIBA
 40. Mr....., Expert à la MIBA
 41. Mr....., Expert à la Société Congo-Etain
 42. Mr....., Expert à SAKIMA
 43. Mr....., Expert à l'Entreprise Minière de Kisenge-Manganèse
 44. Mr....., Expert à l'OKIMO
 45. Mr....., Expert à la SODIMICO
 46. Mr....., Expert à la Société Tenke-Fungurume Mining sarl
 47. Mr....., Expert à la Société CHEMAF
 48. Mr....., Expert à la Société Ruashi Mining
 49. Mr....., Expert à la Chambre des Mines
 50. Mr BOSUKU Jean, Journaliste, membre de l'Association de la Presse Minière
et Economique du Congo « APREMIEC »
 51. Mr....., Expert au CENADEP
 52. Mr....., Mandataire en mines et carrières
 53. Mr....., Mandataire en mines et carrières
 54. Mr....., Expert Indépendant
 55. Mr....., Expert Indépendant
 56. Mr NGOMA-di-NZAU, Ancien Directeur Général du CAMI
 57. Mr MAYUBA MAVUNGU, Ancien Directeur Général du CAMI
- Sous/Total=57**

Atelier n° 4 : Artisanat minier et l'émergence de la classe moyenne congolaise.

Modérateur : Le Secrétaire Exécutif du COPIREP ou son délégué

Rapporteurs : - Mr LUABA KABONGO, Expert à la CTCPM

- Mr, Expert au SAESSCAM

Membres

1. Mr NKULU, Ministre des Mines honoraire
2. Mr NTUMBA TSHIMBILA, Secrétaire Général des Mines honoraire
3. Mr, Expert au Ministère de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité
4. Mr, Expert au Ministère du Plan
5. Mr, Expert au Ministère des Finances
6. Mr, Expert au Ministère de l'Industrie, Petite et Moyenne Entreprise
7. Mr, Expert au Ministère de la Culture et Arts
8. Mr, Expert à la Banque Centrale du Congo
9. Mr, Expert à l'Union Européenne
10. Mr, Conseiller au Cabinet du Ministre des Mines
11. Mr KANIKA NAWAJ, Directeur de la Direction des Etudes et Projets
12. Mr BOKANGA, Chef de Division provinciale des Mines/Sud-Kivu
13. Mr KINDINDA MWEMBA, Chef de Division Provinciale des Mines/Bandundu
14. Mr, Expert à la CTCPM
15. Mr IHETA MUSOMBO, Coordonnateur Général au SAESSCAM
16. Mr, Expert au SAESSCAM
17. Mr, Expert au CEEC
18. Mr, Expert de la Direction Générale des Impôts « DGI »
19. Mr, Expert de l'Université de Kisangani
20. Mr, Expert de l'Université Protestante du Congo
21. Mr, Expert à la SONAS
22. Mr, Expert de l'Office National de l'Emploi « ONEM »
23. Mr, Expert à l'Emaxon
24. Mr, Expert à la FEC
25. Mr, Expert à la Coopérative Minière Kilimo Kwa Maadini « CMKK »
26. Mr, Expert à la FECODI
27. Mr, Expert à l'EMAK
28. Mr, Expert à l'ASSEMIPEC
29. Mr, Expert à la Fédération Congolaise des Négociants
30. Mr LUMBA Rombaut, Journaliste, membre de l'Association de la Presse Minière et Economique du Congo « APREMIEC »

31. Mr KINYONGO SALEH, Journaliste, membre de l'Association de la Presse Minière et Economique du Congo « APREMIEC »
32. Mr, Expert au CENADEP
33. Mr, Expert au CENADEP
34. Mr, Expert de CODEMBAC
35. Mr, Mandataire en mines et carrières
36. Mr, Mandataire en mines et carrières
37. Mr, Expert à la Banque Commerciale du Congo « BCDC »
38. Mr, Expert à la RAWBANK
39. Mr, Expert à la Banque Internationale des Crédits « BIAC »
40. Mr, Expert à la STANBIC Bank
41. Mr, Expert Indépendant
42. Mr, Expert Indépendant
43. Mr AMURI, Ancien Directeur Général du CEEC
44. Mr MUBIAYI NKASHAMA, Ancien Directeur Général du CEEC
45. Mr, Expert au SAESSCAM
46. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Sud-Kivu
47. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Province-Orientale
48. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Kasaï-Oriental
49. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Maniema
50. Mr....., Délégué de la Police Minière à l'Inspection Provinciale de la Police/Bas-Congo
51. Mr....., Expert à l'OGEFREM
52. Mr....., Expert à l'OFIDA
53. Mr Willy KALENGAY, Expert à l'ONG Géopolis Magazine
54. Mr....., Expert au Laboratoire ASIC-Congo

Sous/Total=54

LISTE DES INVITES

A. PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- | | |
|---|-----|
| 1. Cabinet du Président de la République | : 2 |
| • Directeur de Cabinet | |
| • Conseiller Principal en charge du Collège Economique et Financier | |

S/TOTAL : 2

B. VICE-PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- | | |
|--|-----|
| 2. Vice-Président de la République en charge de la Commission Economique et Financière | : 1 |
| • Conseiller chargé des mines au Cabinet du Vice-Président de la République | : 1 |

S/TOTAL : 2

C. SENAT

- | | |
|--|-----|
| - Le Président du SENAT | : 1 |
| - Le Président de la Commission Economico-Financière | : 1 |

S/TOTAL : 2

D. ASSEMBLEE NATIONALE

- | | |
|--|-----|
| - Le Président de l'Assemblée Nationale | : 1 |
| - Le Président de la Commission Economico-Financière | : 1 |

S/TOTAL : 2

E. MEMBRES DU GOUVERNEMENT

- | | |
|---|-----|
| 1. Ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Sécurité | : 1 |
| 2. Ministre des Affaires Etrangères | : 1 |
| 3. Ministre du Plan | : 1 |
| 4. Ministre des Finances | : 1 |
| 5. Ministre du Budget | : 1 |
| 6. Ministre de l'Economie | : 1 |
| 7. Ministre de l'Industrie, Petites et Moyennes Entreprises | : 1 |
| 8. Ministre des Mines | : 1 |
| 9. Ministre de l'Energie | : 1 |
| 10. Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire | : 1 |
| 11. Ministre de la Recherche Scientifique et Technologique | : 1 |
| 12. Ministre du Commerce Extérieur | : 1 |

13. Ministre du Portefeuille	: 1
14. Ministre de l'Environnement	: 1
15. Ministre des Affaires Foncières	: 1
16. Ministre du Tourisme	: 1
17. Ministre du Développement Rural	: 1
18. Vices-Ministres membres de l'ECOFIN	: 8
S/TOTAL	: 25
F. AUTRES INSTITUTIONS PUBLIQUES	
19. a. Entités Administratives Décentralisées	: 12
• Bourgmestre de la Commune de la GOMBE	: 1
• Les Gouverneurs des Provinces	: 11
20. b. Inspection Générale de la Police	: 2
• Inspecteur Général	
• Participant	
S/TOTAL	: 14
G. COUR DES COMPTES	
21. Le Président de la Cour des comptes	: 1
S/TOTAL	: 1
H. BANQUE CENTRALE DU CONGO	
22. Le Gouverneur de la Banque Centrale	: 1
S/TOTAL	: 1
I. AMBASSADES ET ORGANISMES INTERNATIONAUX	
23. CIAT	: 1
24. ANGOLA	: 1
25. AFRIQUE DU SUD	: 1
26. ALLEMAGNE	: 1
27. BANQUE MONDIALE	: 1
28. BELGIQUE	: 1
29. CANADA	: 1
30. CONGO	: 1
31. ETATS UNIS D'AMERIQUE	: 1
32. FRANCE	: 1
33. FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	: 1
34. GRANDE BRETAGNE	: 1
35. JAPON	: 1
36. NIGERIA	: 1
37. PNUD	: 1
38. REP. POP. DE CHINE	: 1
39. COREE DU SUD	: 1
40. UNION EUROPEENNE	: 1

41. ZAMBIE	: 1
42. NAMIBIE	: 1
43. ZIMBABWE	: 1
44. MAROC	: 1
45. INDE	: 1
S/TOTAL	: 23

J. CABINET DU MINISTRE DES MINES

46. Directeur de Cabinet, Conseillers	: 4
S/TOTAL	: 4

K. MINISTERE DES MINES

47. Les Ministres des Mines honoraires	: 5
48. Les Secrétaires Généraux des Mines honoraires	: 5
S/TOTAL	: 10

L. ADMINISTRATION ET SERVICES SPECIALISES DU MINISTERE DES MINES

49. Le Secrétaire Général + 7 Directeurs + 11 Chefs de Division Provinciale des Mines	: 19
50. CTCPM : la Coordination et les Experts-Chefs de Départements	: 12
51. CAMI : le Comité de Direction	: 6
52. SAESSCAM : le Comité de Gestion	: 6
S/TOTAL	: 43

M. ENTREPRISES ET ORGANISMES PUBLICS

53. Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises Publiques (COPIREP)	: 3
• Le Secrétaire Exécutif	
• Les Secrétaires Exécutifs Adjoints (2)	
54. Bureau Central de Coordination (BCECO)	: 1
• Le Directeur Général	
55. Centre d'Évaluation, d'Expertise et de Certification des Substances Minérales Précieuses (CEEC)	: 4
• Le Comité de Gestion	
56. Direction Générale des Impôts (DGI)	: 1
• Le Directeur Général	

57. Office des Douanes et Accises (OFIDA) : 1
 • L'Administrateur-Délégué Général
58. Direction Générale des Recettes Administratives, Domaniales et des Participations (DGRAD) : 1
 • Le Directeur Général
59. Office Congolais de Contrôle (OCC) : 1
 • L'Administrateur-Délégué Général
60. Centre des Recherches Géologiques et Minières (CRGM) : 2
 • Le Directeur Général
 • Participant
61. Centre des Recherches et d'Etudes Nucléaires de Kinshasa (CRENK) : 2
 • Le Directeur Général
 • Participant
62. Société Nationale d'Electricité (SNEL) : 1
 • L'Administrateur-Délégué Général
63. Université de Kinshasa : 2
 • Le Recteur
 • Le Modérateur (Prof. MUBAKE MUMEME)
64. Université de Lubumbashi : 4
 • Le Recteur (1)
 • Participants (3)
65. Université de Kisangani : 2
 • Le Recteur
 • Participant
66. Facultés Catholiques de Kinshasa : 2
 • Le Recteur
 • Participant (Doyen de la Faculté de l'Economie de développement)
67. Université Protestante du Congo : 2
 • Le Recteur
 • Participant
68. OGEFREM : 1
 • L'Administrateur-Délégué Général
69. ONATRA : 1
 • L'Administrateur-Délégué Général
70. SNCC : 1
 • L'Administrateur-Délégué Général ou son Représentant
71. SONAS : 1
 • L'Administrateur-Délégué Général
72. SOSIDER : 2
 • L'Administrateur-Délégué Général
 • Participant
73. Commission de Validation des droits miniers

et de carrières	: 4
• Le Bureau de la Commission	
74. ANAPI	: 2
• Le Directeur Général	
• Participant	
S/TOTAL	: 41

N. ENTREPRISES MINIERES

75. GECAMINES	: 3
• L'Administrateur-Délégué Général ou son Représentant	
• Participants	
76. MIBA	: 3
• Le Président Administrateur-Délégué ou son Représentant	
• Participants	
77. Congo-Etain	: 2
• Le Président du Comité de Gestion ou son Représentant	
• Participant	
78. SAKIMA	: 2
• Le Président du Comité de Gestion	
• Participant	
79. EMAXON	: 2
• Le Président	
• Participant	
80. DE BEERS DRC EXPLORATION	: 2
• Le Président	
• Participant	
81. Entreprise Minière de Kisenge Manganèse	: 2
• L'Administrateur-Délégué Général ou son Représentant	
• Participant	
82. Office des Mines d'Or de Kilo Moto	: 2
• L'Administrateur-Délégué Général	
• Participant	
83. Kingamiambo Musonoi Tailings	: 1
• Le Directeur Général ou son Représentant	
84. Entreprise Générale Malta Forrest (EGMF)	: 2
• Le Président Directeur Général ou son Représentant	
• Participant	
85. Société de Développement Industriel et Minier du Congo	: 2
• L'Administrateur-Délégué Général ou son Représentant	
• Participant	
86. Compagnie Minière de Sakania	: 2
• Le Directeur Général ou son Délégué	

• Participant	
87. BORGAKIM Mining sprl	: 2
• Le Président	
• Participant	
88. Tenke-Fungurume Mining sarl	: 2
• Le Directeur-Gérant	
• Participant	
89. FEZA Mining	: 2
• L'Administrateur-Délégué	
• Participant	
90. Anvil Mining	: 2
• Le Président	
• Participant	
91. BHP BILLITON WOLD EXPLORATION	: 2
• Le Président	
• Participant	
92. ANMERCOSA EXPLORATION CONGO	: 2
• Le Directeur Général	
• Participant	
93. CONGO ENGINEERING	: 2
• Le Président	
• Participant	
94. SOCIETE MINIERE LEDYA sprl	: 2
• Le Directeur Général	
• Participant	
95. KWANGO MINES sprl	: 2
• Le Directeur Général	
• Participant	
96. BANRO CONGO MINING	: 2
• Le Directeur Général	
• Participant	

S/TOTAL : 45

O. ENTREPRISES DE CARRIERES ET CIMENTERIES

97. CARRIGRES	: 2
• Le Directeur Général	
• Participant	
98. SAFRICAS	: 2
• Le Directeur Général	
• Participant	
99. Cimenterie Nationale	: 2
• Le Président Administrateur Délégué	
• Participant	

100. Cimenterie de Lukala	: 2
• L'Administrateur Délégué	
• Participant	

S/TOTAL : 8

P. ASSOCIATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES

101. Fédération des Entreprises du Congo	: 2
102. Coopérative Minière Kilimo Kua Maadini (CMKK)	: 1
103. Fédération Congolaise des Diamantaires	: 1
104. Chambre des Mines	: 1
105. LICOF	: 1
106. RECOF	: 1
107. EMAK	: 1
108. ASSEMIPEC	: 2
109. Fédération Congolaise des Négociants	: 1
110. APREMIIEC	: 6
111. CENADEP	: 6
112. CODEMBAC	: 1
113. CEMIC	: 1
114. BICOTIM	: 1
115. EMCS	: 1
116. Mandataires en mines et carrières	: 8
117. ONG GEOPOLIS MAGAZINE	: 2
S/TOTAL	: 37

Q. LABORATOIRES D'ANALYSES DES SUBSTANCES MINERALES

118. Labo-Lubumbashi	: 1
119. Asic-Congo	: 1
120. Robinson International Afrique	: 1

S/TOTAL : 3

R. INSTITUTIONS ET ORGANISMES INTERNATIONAUX

121. Banque Mondiale	: 1
122. BAD	: 1
123. PNUD	: 1
124. Union Européenne	: 1

S/TOTAL : 4

S. BANQUES

125. Banque Commerciale du Congo (BCDC)	: 1
126. RAW BANK	: 1
127. Banque Internationale des Crédits (BIC)	: 1
128. Banque Internationale pour l'Afrique au Congo (BIAC)	: 1
129. STANBIC	: 1

S/TOTAL : 5

T. INDEPENDANTS : 6

TOTAL : 279

Le Comité Organisateur
